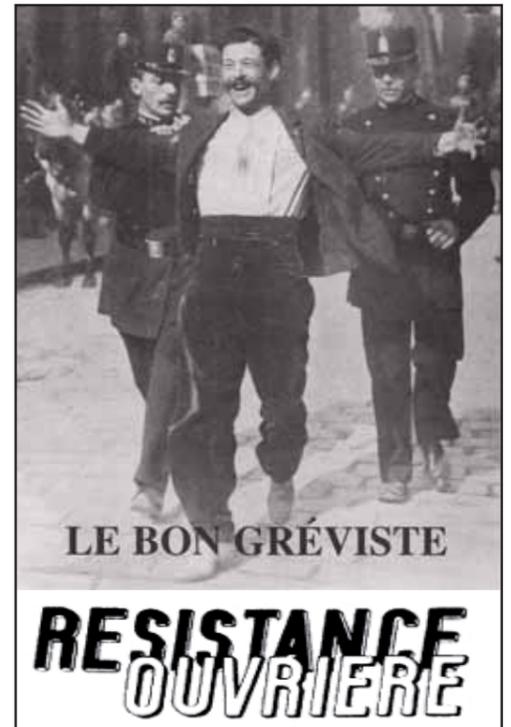


L'Os

L'Ouest Syndicaliste

Informations syndicales de l'Union Départementale
CGT-Force Ouvrière de Loire-Atlantique

Numéro 746-747 - Mars-Avril 2024 - 60^{ème} année - 1,50 €



Nantes, le 17 avril 2024

1^{er} mai 2024

Journée internationale de lutte des travailleurs et des travailleuses

L'actualité récente confirme les leçons qu'on peut tirer du siècle dernier : les travailleurs, travailleuses et les peuples sont les seules victimes de la guerre et de ses destructions, alors que les capitalistes et les marchands d'armes en tirent d'énormes profits.

C'est pourquoi le mouvement syndical agit depuis toujours pour l'unité internationale des travailleurs, travailleuses et pour la paix.

Nous nous prononçons pour un cessez le feu sur tous les fronts, en particulier en Ukraine et à Gaza.

Pour les mêmes raisons, nous condamnons la politique d'Emmanuel Macron et de son gouvernement, toujours plus réactionnaire et autoritaire, ainsi que de tous ceux qui, se situant sur le terrain du racisme et de la xénophobie, divisent les rangs des travailleuses et des travailleurs.

Alors qu'il maintient un plan pluriannuel de 413 milliards de dépenses militaires, le gouvernement annonce des mesures d'austérité qui ne peuvent que détruire encore plus les services publics. Il annonce un train de mesures contre les jeunes, les salarié-es, les retraité-es, les chômeur-euses.

Sous prétexte de simplification des normes, il prépare une remise en cause du code du travail. Le droit de grève est menacé par une proposition de loi.

Les profits des entreprises du CAC 40 se sont élevés à 145 milliards d'euros en 2023. Dans le même temps, des fermetures d'entreprises et des licenciements ont lieu sur l'ensemble du territoire.

L'inflation ne faiblit pas et impacte les revenus les plus faibles, faisant baisser le pouvoir de vivre des travailleur-euses, retraité-es et chômeur-euses.

Nous revendiquons :

- ▶ L'augmentation des salaires, du point d'indice des fonctionnaires, des retraites et des minima sociaux,
- ▶ L'abrogation de la réforme des retraites (64 ans) et l'ouverture de négociations sur les retraites pour un retour à 60 ans,
- ▶ La création de postes et le recrutement de fonctionnaires en nombre suffisant, la suppression de la précarité,
- ▶ La préservation de nos emplois, en faisant primer la dimension sociale et écologique sur la recherche de profits,
- ▶ L'abandon du « choc des savoirs », la création de postes d'enseignant(e)s et de personnels,
- ▶ L'abrogation de la réforme de l'assurance chômage,
- ▶ La défense du droit de grève et des libertés syndicales, ainsi que le renforcement des droits syndicaux dans les secteurs privé et public.

Les rendez-vous en Loire-Atlantique

Ancenis 10h00, Station Esso

Châteaubriant 10H30, Mairie

Nantes 10h30, Pl. de Bretagne

St-Nazaire 11h00, Pl. Amérique Latine

■ Une nouvelle victoire aux élections CSE pour la section FO NOV-BLM à Carquefou

La section FO de l'entreprise Nov-Blm, sise à Carquefou, a été créée en 2011. Depuis, elle n'a eu de cesse de progresser à chaque élection professionnelle après 2013, 2017 et 2019. Les dernières élections au Comité social et économique se sont déroulées les 20 et 21 mars 2024. FO reste majoritaire avec 52,5 % des suffrages, une progression de 1,5% par rapport à 2019, et obtient 5 élus titulaires sur 11 (la totalité

des 3 sièges dans le collège cadres, 1 au 2^{ème} collège et 1 au 1^{er} collège).

La section FO NOV-BLM a obtenu ces bons résultats grâce à son travail de défense des salariés, de leur pouvoir d'achat, de la préservation de leurs acquis avec comme ligne directrice : FO le syndicat de la fiche de paie. ■

Bruno Hatton

■ Nouveau succès pour FO Quo Vadis qui gagne tous les sièges au 1^{er} collège

Un travail de terrain de nouveau récompensé pour la section FO Quo Vadis qui a présenté une liste de candidats aux 1^{er} et 2^{ème} collèges lors des élections CSE du 26 mars. Nos camarades obtiennent tous les sièges au 1^{er}

collège, avec 78,3 % de représentativité.

Reste un siège de suppléant à pourvoir dans le 2^{ème} collège, lors du second tour des élections qui se déroulera le 9 avril prochain. ■

■ Excellents résultats aux élections à la Caisse Nationale de retraite des industries électriques et gazières (CNIÉG)

Le siège des activités sociales de la caisse Nationale de retraite des industries électriques et gazières (CNIÉG) est situé à Nantes. Force-Ouvrière présentait une liste aux élections qui se sont déroulé les 12 et 14 mars 2024. Le syndicat a obtenu 81% des voix et 5 sièges sur 7.

La liste commune CFE-CGC/UNSA obtient quant à elle 19 % et 2 sièges sur 7. Un seul siège leur était attribué mais FO ne présentant que 5 candidats, ils ont récupéré le siège qui lui revenait. ■

■ Manitou

La production à l'arrêt pour l'augmentation du pouvoir d'achat



Le 3 avril dernier, à l'appel de leurs organisations syndicales FO, CGT, CFDT et CFTC, 700 salariés de Manitou (site d'Ancenis) ont débrayé pour réclamer une répartition égalitaire de l'ensemble des enveloppes financières liées à l'intéressement et à la participation, mais aussi pour manifester leur

colère face au manque de reconnaissance du travail fourni et de la performance globale atteinte. Le débrayage a également été un succès sur le site de Beaupréau, où 70 % de la production était à l'arrêt, ainsi qu'à Laillé vendredi dernier où un arrêt de travail de 24 heures a été décidé. ■

■ Toyota

FO obtient 4 % d'augmentation des salaires

Mandatée par une assemblée générale des syndiqués et des sympathisants réunie le 20 mars dernier, la section FO de Toyota a signé un accord qui dans sa globalité, apporte des garanties salariales supplémentaires pour les non cadres. Ces avancées sont les suivantes:

▶ Salaires des non cadres jusqu'au classement D7 : + 4 % d'AG, soit : 2 % en avril, 1 % en septembre, 1 % en décembre + une enveloppe de 0,2 % en Augmentation Individuelle.

▶ Salaires des non cadres ≥ au classement D8 : + 2,8 % d'AG, soit : 1,5 % en avril, 0,7 % en octobre et 0,7 % en décembre + une enveloppe de 1,4 % en Augmentation Individuelle.

FO avait réclamé 4 % pour le classement D8 que la direction a refusé. D'où un écart de 3,19 € entre D7 (2 674,09 €) et D8 (2 677,28 €).

▶ Augmentation de la prime d'ancienneté : + 4 %.

▶ Indexation des primes : + 4 % au 1^{er} avril

▶ CET Fin de carrière

-Plafond à 130 jours au lieu de 125.

-Il sera possible de poser l'indemnité de départ à la retraite sur ce CET (seulement la partie conventionnelle). Exemple : 40 ans d'ancienneté chez TMHMF = 6 mois de salaire brut d'indemnité, dont 4 mois conventionnelle.

-Panachage retraite progressive et CET.

-Plus de plafond CET fin de carrière pour le placement du 13^{ème} mois

▶ Congés « +55 ans, + 57 ans, + 59 ans »

Un jour supplémentaire à 56 ans. L'objectif de FO est d'atteindre 5 jours de congés "senior" avant 60 ans. Il reste à négocier pour les 58 ans.

▶ Complémentaire santé : La direction s'engage dans le second semestre de l'année civile 2024 de faire converger les niveaux de couverture santé et leur tarification pour les cadres et non cadres. ■

■ Laiterie d'Ancenis

FO signe l'accord sur les salaires

La section FO de la laiterie d'Ancenis, Laïta, obtient des augmentations générales de 1,5% au 1^{er} mars 2024, avec un talon de 45 euros qui représente 3 à 4 % d'AG pour les plus bas salaires, et de 1,5 % au 1^{er} septembre 2024.

À cela s'ajoute une prime de cooptation de 100 euros à l'embauche, puis 500 euros à la fin de

la période d'essai du contrat de travail, ainsi qu'une prime transport de 200 euros, versés sur le salaire de Mai 2024. Enfin, 1 jour de congé supplémentaire a été obtenu à partir de 15 années d'ancienneté. ■

Ghislain Perennou
Délégué syndical central

■ Fonderie Bouhyer

Progression électorale de FO

Dans un contexte inquiétant du point de vue de la situation économique de la fonderie Bouhyer, située à Ancenis, FO a obtenu une belle progression à l'occasion des élections professionnelles qui viennent de se tenir, en obtenant 25 % de représentativité et 3 sièges de

titulaires au sein du CSE, sur les 10 disponibles. Avec les 100 % de représentativité obtenus sur le site des Ardennes, FO est à égalité de siège au CSE central. ■

Christophe Thomas,
Délégué syndical

■ Belle progression aux élections CSE pour FO Engie Home Services

Engie Home Services est une entreprise de l'entretien et du dépannage des systèmes individuels de chauffage et climatisation pour les particuliers. FO a présenté une liste aux dernières

élections professionnelles et affiche une belle progression avec deux élus (un titulaire et un suppléant) au CSE région Ouest et 14,83 % de représentativité.

■ La section FO TAN NAOLIB

se bat pour la santé, la sécurité et les conditions de travail des salariés

Suite à l'agression subie par une conductrice sur la place Mendès-France (Bellevue) à la mi-mars, les salariés de Naolib, avec leurs organisations syndicales, ont décidé de ne pas sortir les véhicules le lundi 18 mars en solidarité et en soutien à leur collègue.



Nicolas Toquec, délégué syndical FO de Naolib, rappelle les revendications de FO en matière de santé, sécurité et conditions de travail, dont la responsabilité incombe

à l'employeur. Le syndicat FO a obtenu le déplacement du point de régulation, qui est le temps de pause entre la fin d'un circuit et le début d'un autre. ■

■ Auchan Trignac

Il est urgent d'augmenter les salaires

Suite à l'insulte ressentie par les salariés sur la participation aux bénéfices, qui s'est élevée à 17 € pour l'année 2023, l'ensemble des organisations syndicales (dont FO) a appelé nationalement à un débrayage ce vendredi 22 mars. Celui-ci a été fortement suivi, notamment à Trignac, avec 150 participants, et une centaine à Saint-Herblain.



Auchan Trignac
le 22 mars 2024



Auchan Saint-Herblain
le 30 mars 2024

Le seul effort consenti suite à la colère exprimée ce 22 mars, est le maintien de la remise sur achat. De plus, la direction envisage les caisses automatiques (LSA), la modélisation et l'opération de rachat des magasins Casino. Mais FO, avec les autres organisations

syndicales présentes dans l'entreprise, demande à la direction de faire de nouvelles propositions salariales avant que le dialogue ne soit rompu et que le mouvement ne durcisse. Un nouveau rendez-vous a été donné le 29 mars dans tous les magasins. ■



é

L'édito par Michel Le Roc'h,
secrétaire général de l'Union départementale C.G.T.-Force Ouvrière de Loire-Atlantique

● Intervention au Comité confédéral national du 27 et 28 mars 2024

« Camarades, Salut fraternel de l'Union départementale des syndicats 44. Il vaut mieux que nous soyons lucides sur la situation. Il y a les 10 milliards de coupes budgétaires supplémentaires pour 2024 et les 20 milliards prévus en 2025 sans compter les 50 milliards d'ici 2027. 10 milliards d'économies supplémentaires, c'est 1000 postes supprimés à l'école, 125 millions d'euros en moins pour les bourses des étudiants et 310 millions en moins pour l'allocation adultes handicapés. Et j'en passe. Et, si j'ai bien compris, d'autres annonces seront faites à 20H. Une vraie purge !

Et il y a les menaces connues de tous en ce qui concernent les pensions de réversion, les droits familiaux et les remboursements des soins médicaux. Il y a les menaces concernant la prise en charge intégrale de tous les soins des 12 millions de personnes qui en France sont atteints d'affections de longue durée.

Ce plan de rigueur aggravé a un rapport direct avec le passage à une économie de guerre. L'économie de guerre a toujours des conséquences sur le niveau de la production industrielle, sur l'activité économique et donc sur l'emploi. L'économie de guerre est le moyen d'accélérer tous les plans du capital financier qui rêve de liquider les conquêtes sociales à une échelle jamais atteinte depuis la 2ème guerre mondiale. J'y reviendrai dans la 2ème partie de mon intervention concernant l'Ukraine.

Le gouvernement a ainsi prévu de faire adopter une loi contre le droit de grève, une autre dite de « simplification » pour réduire encore plus les droits collectifs de millions de salariés du privé, broyant au passage le code du travail, les conventions collectives et les droits syndicaux. Il confirme le gel du point d'indice et l'introduction du mérite « à tous les étages » dans la fonction publique. Il annonce un nouveau tour de vis concernant le niveau des allocations chômage. Non seulement, il suspend l'agrément de la convention d'assurance chômage et la conditionne aux résultats des négociations sur « le pacte de la vie au travail », mais il menace aujourd'hui de réduire la durée d'indemnisation des seniors de 27 à 18 mois. Bruno Lemaire plaide même pour une nationalisation de l'assurance chômage.

De ce point de vue, on peut s'interroger sur la finalité de la négociation en cours sur le « pacte de la vie au travail ». Pour l'essentiel, c'est le gouvernement qui décide. Le « document d'orientation » envoyé aux organisations ouvrières et patronales ne laisse aucun doute

sur l'objectif fixé. Il attend du « pacte de la vie au travail » des mesures concrètes pour « favoriser l'emploi des seniors », après avoir imposé à tous les salariés deux ans de travail supplémentaires avec la retraite à 64 ans. Il réaffirme son exigence d'économies de 440 millions d'euros sur le dos des chômeurs « seniors ». Les organisations ouvrières et patronales sont « invitées » à aménager les « fins de carrière et favoriser la transition entre l'activité et la retraite ».

C'est dans ces circonstances que le patronat propose la mise en place d'un CDI dérogatoire « fin de carrière », avec, entre autres, l'exonération de la contribution patronale spécifique de 30% sur le montant de l'indemnité versée lors du départ à la retraite !

J'ai bien peur que tout cela nous conduise à une situation de précarité accrue pour les salariés en fin de carrière, moins bien et moins longtemps indemnisés en cas de chômage, obligés de poursuivre leur activité dans des conditions difficiles, licenciés car non rentables et contraints d'accepter des petits boulots pour survivre.

Certes, nos négociateurs se battent, en particulier pour rendre le droit à la retraite progressive opposable 4 ans à partir de 60 ans. Mais avec les annonces à venir sur « l'assurance chômage », les dés sont pipés. Il faut dès lors se rendre à l'évidence, le gouvernement cantonne les organisations syndicales, dont la nôtre, dans un rôle de subsidiaire. C'est bien évidemment un piège mortel pour le syndicalisme libre et indépendant dont le but est d'améliorer les conditions de vie du salariat. Notons à ce sujet, que le patrimoine de 90 % des Français a baissé de 3,9 % entre 2019 et 2022. Dans le même temps, les 42 milliardaires français ont gagné 230 milliards d'euros !

Bien entendu, la situation n'est pas simple. Nous avons joué un rôle très important, un rôle moteur même, dans l'action qui a conduit l'ensemble des confédérations à s'opposer au recul de l'âge de départ à la retraite au printemps dernier. Après quelques journées de mobilisation, et elles étaient massives, nous avons proposé la grève pour élever le rapport de forces. Mais nous n'avons pas été suivis et le gouvernement est passé en force. Mais nous avons dit Non !

Je dois dire que les communiqués communs des confédérations que nous signons depuis quelques semaines sont à des années lumières de cette détermination. J'ai bien compris que derrière ces communiqués, il y avait « la patte » de Sophie Binet, véritable cheffe d'orchestre du syndicalisme rassemblé. J'ai bien compris ce matin en écoutant le rapport de Fred, que nous allions prendre des distances avec cela et je m'en

félicite. Je pense que nous ne sommes pas obligés de signer des communiqués communs où les revendications essentielles sont absentes et qui nous appellent à « renouer avec le pacte social ». Macron peut dormir tranquille. Je pense que nous aurions été bien inspirés par contre de proposer un communiqué commun pour soutenir la grève des contrôleurs et condamner les propos de certains sur la remise en cause du droit de grève. Oui, nous sommes pour l'action commune et contre le syndicalisme rassemblé. Nous devons être offensifs, dire Non, seul si nécessaire, et soutenir tous les mouvements revendicatifs. Je pense en particulier à celui des enseignants qui luttent aujourd'hui pour la création de postes et contre les mesures brutales qui visent à détruire l'école.

J'en viens à la situation en Ukraine qui préoccupe, à raison, la grande majorité des travailleurs en France (80% le sont) et en Europe. Je sais que certains camarades considèrent que ces questions ne nous concernent pas, qu'elles sont du domaine du « politique ». C'est mal connaître notre histoire. Faut-il rappeler que Léon Jouhaux, avant de se résigner après l'assassinat de Jaurès, avait lancé un appel « À bas la guerre » et manifesté contre elle le 27 juillet 1914. Je ne peux m'empêcher de lire un extrait de son manifeste: « Toute guerre est un attentat contre la classe ouvrière, elle est un moyen sanglant et terrible de faire diversion à ses revendications ». Parce qu'il s'était opposé aux nazis et à Pétain, il terminera en 1943 dans un baraquement à la périphérie de Buchenwald avant d'être transféré au château d'Itter qui dépendait de Dachau. Est-il nécessaire de rappeler ici les prises de position de Bothereau et Bergeron en faveur de l'indépendance de l'Algérie, de Blondel contre la guerre en Irak en 1991 - il fustigeait le dictateur sanglant Saddam Hussein mais il était opposé à l'invasion de l'Irak et de Mailly contre le massacre à Gaza en 2014. Je pourrai également citer Yves Veyrier qui a occupé une place centrale à l'OIT en faveur de la paix et des droits des travailleurs partout dans le monde.

Il y a quelques jours, la majorité des députés a voté en faveur de l'accord bilatéral avec l'Ukraine. Cet accord prévoit 3 milliards d'aide militaire pour l'Ukraine. Et le Président de la République a confirmé qu'il n'excluait pas l'envoi de troupes en Ukraine. Jean-Dominique Giuliani, président de la fondation Robert Schuman, écrit dans *Ouest France* : « Nous devons investir massivement dans notre sécurité, fût-ce au détriment du confort de régimes sociaux généreux ».

Il s'agit bien sûr de préparer le peuple et les travailleurs à l'idée de la guerre et qu'il n'y a pas

d'autres solutions que de se serrer la ceinture. Mais cela va plus loin. Nous devons mesurer la portée des propos du Président de la République, les conséquences concrètes ici même en France d'un embrasement généralisé, en particulier pour la jeunesse. Plus que jamais, le seul mot d'ordre conforme à ce que nous sommes, c'est le « cessez-le-feu ».

Oui, la guerre est à nos portes. Il faut prendre très au sérieux cette menace et lancer un appel contre la guerre. Le communiqué intersyndical de soutien à la guerre derrière l'Ukraine du 19 février dernier, calamiteux à mes yeux, n'a heureusement pas été saisi. Qu'est-ce qu'il y a de gênant de dire maintenant : la confédération se tient aux côtés des travailleurs russes et ukrainiens que les dirigeants corrompus Poutine et Zelenski envoient mourir à la guerre pour des intérêts qui ne sont pas les leurs. La confédération continue à oeuvrer pour le rétablissement des libertés démocratiques détruites par Poutine comme par Zelenski, en particulier le droit d'avoir des syndicats libres et indépendants qui se battent pour les droits et garanties des travailleurs. La confédération appelle au « cessez-le-feu » et à l'arrêt des livraisons d'armes. C'est ce que disent nos militants, c'est ce que nous disons en Loire-Atlantique et c'est ce que nous continuerons à dire.

J'ai écouté avec beaucoup d'attention le rapport introductif de Fred. Je salue le boulot de notre secrétaire général. Nous avons des nuances certes, des façons différentes de voir les choses. C'est unique dans le paysage et cela fait aussi notre force. Mais ce qui nous rassemble, c'est que nous sommes tous contre aller ou envoyer nos enfants et nos familles faire la guerre à d'autres travailleurs comme nous. Nous sommes tous effarés ici des massacres à ciel ouvert à Gaza ou des champs de bataille sanglants en Ukraine ou ailleurs. Nous sommes tous contre la remise en cause de nos acquis et pour défendre les revendications et il ne faut rien opposer. Nous sommes très conscients que l'on veut nous impressionner, nous marginaliser ou nous utiliser. Mais nous ne marcherons pas, quand bien même nous serions les seuls à dire Non !

C'est cela notre force, notre ciment, notre unité :

- ▶ **Oui à l'unité, non à l'unicité !**
- ▶ **Oui aux revendications, Non à la guerre !**
- ▶ **Non aux massacres à ciel ouvert !**

Cela, il faut le dire haut et fort ! C'est cela Force Ouvrière ! Vive la Cgt-FO !

Site : force-ouvriere44.fr – Blog : fo44.org

LE SITE D'INFORMATIONS DE VOTRE UNION DEPARTEMENTALE

L'OS - L'Ouest Syndicaliste
Bimensuel de l'UD CGT-FO 44 - 60^{ème} année - CPPAP : 0521.S.07829
Membre fondateur : Alexandre Hébert - Directeur : Michel Le Roc'h
Rédacteur en chef : Adrien Leclerc
Bourse du Travail F. Pelloutier - 2 Place de la Gare de l'Etat - 44200 Nantes
Tél. 02 28 44 19 00 - Fax. 02 40 35 49 46 - force-ouvriere44.fr
E-m@il Ovest Syndicaliste : ouestsyndicaliste@fo44.fr - E-m@il UD-FO : udf44@force-ouvriere.fr

ABONNEZ-VOUS !!!

Informations syndicales de l'Union Départementale CGT-FORCE OUVRIERE de Loire-Atlantique

ABONNEMENT ANNUEL - Tarifs 2024

- Abonnement GROUPE 1 (à partir de 5 adhésions, ou syndicat incomplet) : 15 €uros
- Abonnement GROUPE 2 : 12 €uros

(pour les syndicats nous fournissant la liste complète de leurs adhérents)

Structure
Trésorier
M@il / Tél.

Reçu OUI NON

Merci de joindre la liste des nouveaux abonnés (noms/prénoms/adresses/tél.) sur fichier Excel et de l'adresser par M@il : abosyndicaliste@fo44.fr

- Abonnement individuel ou moins de 5 adhésions : 30 €uros

Nom/Prénom
Adresse
M@il / Tél.

Reçu OUI NON

Règlement à adresser à : UD CGT-Force Ouvrière - L'Ouest-Syndicaliste - 2, pl. de la Gare de l'Etat 44200 Nantes et à libeller à l'ordre de « L'Ouest Syndicaliste »



Le Congrès de l'Union locale C.G.T.-FO de Saint-Nazaire a réuni 200 militants le 14 mars dernier à Saint-Brévin



La tribune (de gauche à droite) : Sylvain Hérisson, secrétaire du syndicat C.G.T.-FO des Métaux de Saint-Nazaire - Yann Le Fol, secrétaire de l'Union locale C.G.T.-FO de Saint-Nazaire et du Groupement départemental des services de Santé - Michel Le Roc'h, Secrétaire général de l'Union départementale C.G.T.-FO de Loire-Atlantique - Bertrand Bauny, secrétaire-adjoint de l'Union locale C.G.T.-FO de Saint-Nazaire - Elvina Cajelot, trésorière de l'Union locale C.G.T.-FO de Saint-Nazaire.

Yann Le Fol, secrétaire général de l'Union locale C.G.T. Force Ouvrière de Saint-Nazaire

Michel Le Roc'h, secrétaire général de l'Union départementale C.G.T. Force Ouvrière de Loire-Atlantique

Le 16 OCTOBRE 2023 a eu lieu la Commission Administrative (CA) de l'Union Départementale à Saint-Brévin, avec la présence de Patrick PRIVAT qui représentait la Confédération. Cette CA de 350 militants a été prévue sur Saint-Brévin pour soutenir les camarades de Mindin contre le projet de délocalisation (...). Pour Force Ouvrière, tout le site actuel doit rester sur la commune de Saint-Brévin. 2 200 enfants et adultes attendent des places de structures médico-sociales dans le département alors ce n'est pas en déplaçant des lits occupés que les tarificateurs régleront le problème. La volonté d'éclater le site est fondée d'une part sur le fait de vouloir faire taire les revendications comme le site est connu pour fédérer dès qu'il y a une mobilisation et d'autre part le gouvernement souhaite supprimer les hébergements en Instituts Médico-Educatifs en accord avec leur projet d'école inclusive à tout prix, en privant les accompagnants des élèves en situation de handicap de statut et de salaire décent. (...) Nous ne lâcherons pas ! Nous étions 500 devant les Établissements de Mindin et à tracter sur le pont de Saint-Nazaire le 16 octobre. Sur la situation internationale, nous réaffirmons notre engagement pour la paix. L'UL FO de Saint-Nazaire et Région a exprimé sa solidarité avec l'ensemble des camarades, leurs familles et leurs organisations syndicales vivant dans des pays en guerre, elle exige un cessez le feu immédiat et permanent, l'arrêt du massacre à Gaza et dans tous les pays en guerre. Ce gouvernement Macron, qualifié de « va-t'en guerre », débloque un budget de 413 milliards d'euros entre 2024 et

2030 dans la loi de programmation militaire alors que dans le même temps des milliards d'économies sont faites sur nos services publics ! C'est inadmissible !

L'UL FO dénonce la loi immigration qui est une loi anti - ouvrière qui remet en cause les droits des travailleurs et les acquis démocratiques. Elle est à l'opposé des principes de solidarité ouvrière que nous défendons, de plus dans le même temps le gouvernement parle d'aller chercher des médecins à l'étranger pour stopper l'hémorragie des déserts médicaux...

Pour finir mes camarades, au nom de l'Union Locale de Saint-Nazaire et région, je souhaite de nouveau une bonne retraite à Anne-Françoise qui nous fait le plaisir d'être avec nous aujourd'hui. Connue et reconnue de tous les militants, Anne-Françoise a exercé à nos côtés pendant 14 années, toujours disponible pour répondre aux besoins des camarades. (...) Je souhaite maintenant la bienvenue à Bruno Potier qui a pris ses fonctions en fin d'année 2023. (...)

Mes camarades, merci et à toutes et tous pour votre participation à faire vivre activement notre Union locale et continuons le combat en exigeant entre autre :

- ▶ L'abrogation de la loi sur l'assurance chômage,
- ▶ L'abrogation de la loi retraite,
- ▶ La hausse générale des salaires,
- ▶ La défense du Service Public
- ▶ La non-participation financière des salariés pour le Compte Personnel de Formation

Comme l'ont fait les agriculteurs, les cheminots, les hospitaliers, et tous ceux qui ont mis en place la bagarre ces derniers temps, il faut contrer la politique destructrice de ce gouvernement ! Vive le syndicalisme libre et indépendant, vive Force Ouvrière !

«Camarades, (...) Les députés ont validé majoritairement l'accord en faveur de l'accord bilatéral avec l'Ukraine. Cet accord prévoit 3 milliards d'aide militaire pour l'Ukraine. Et le Président de la République a confirmé qu'il n'excluait pas l'envoi de troupes en Ukraine. Jean-Dominique GIULIANI, président de la fondation Robert Schuman, écrit dans Ouest France : « La Russie nous défie » (...) La réponse européenne a jusqu'ici été trop sage (...). Il doit être signifié clairement à Poutine que l'Europe n'acceptera pas qu'il poursuive ses exactions (...). Les européens doivent maintenant s'atteler à offrir une réponse forte aux développements en Ukraine et ils en ont les moyens (...). Montrer leur détermination commune passe par un soutien massif aux Ukrainiens (...). Il doit être militaire, financier et humain. Nos dépenses de défense doivent être accrues dans une coordination renforcée avec les Européens (...). Nous devons investir massivement dans notre sécurité, fût-ce au détriment du confort de régimes sociaux généreux ». Il s'agit bien sûr de préparer le peuple et les travailleurs à l'idée de la guerre et qu'il n'y a pas d'autres solutions que de se serrer la ceinture. Mais cela va plus loin. Nous mesurons la portée des propos du Président de la République, les conséquences concrètes ici même en France d'un embrasement généralisé, en particulier pour la jeunesse. Plus que jamais, le seul mot d'ordre conforme à ce que nous sommes, c'est le « cessez-le-feu ». Et ce qui est valable pour l'Ukraine l'est également pour Gaza. Il faut arrêter ce terrible

massacre.

(...) Alors, il y a les 12 milliards de coupes budgétaires supplémentaires pour 2024 et les 20 milliards prévus en 2025 sans compter les 60 milliards d'ici 2027. Tout cela est aussi la conséquence de l'économie de guerre dans laquelle ils sont en train de nous enfoncer. L'économie de guerre aura également des conséquences sur le niveau de la production industrielle et donc sur les emplois. 12 milliards d'économies supplémentaires, c'est un milliard d'euros en moins pour la rénovation énergétique des logements (plus de 100 000 logements concernés), 11 000 postes supprimés à l'école, 300 millions en moins pour l'aide à l'accès au logement, 125 millions d'euros en moins pour les bourses des étudiants et 310 millions en moins pour l'allocation adultes handicapés (160€ en moins par an en moyenne).

Et le gouvernement a également prévu de faire adopter une loi contre le droit de grève et une loi de « simplification » pour réduire encore plus les droits collectifs de millions de salariés du privé, broyant au passage le code du travail, les conventions collectives et les droits syndicaux. Il confirme le gel du point d'indice et l'introduction du mérite « à tous les étages » dans la fonction publique. Il annonce un nouveau tour de vis concernant le niveau des allocations chômage (...). Face à de telles mesures, les agriculteurs, qui ne représentent que 2% de la population active, ne montrent-ils pas la voie à suivre pour stopper les mesures brutales annoncées par le gouvernement Attal et qui s'ajoutent à toutes les autres ? Nous suivons avec beaucoup d'attention le mouvement de mobilisation des enseignants, qui a débuté dans le 93 et qui s'étend aujourd'hui dans notre département (...).

LES INTERVENANTS À LA TRIBUNE



De g. à d. : Gaël Leturque, Hospitaliers FO de Saint-Nazaire - Laurent Narzic, FO Établissements de Mindin - Loïc Jouan, FO Airbus Saint-Nazaire - Bernard Probert, Président de l'Association FO des retraités de Saint-Nazaire - Sylvain Hérisson, Syndicat FO des Métaux de Saint-Nazaire - Aude Pointereau, FO France Travail - William Lautard, FO Airbus Montoir - Nathalie Durand-Prinborgne, FO Chantiers de l'Atlantique - Aurélie Huchet, FO Carsat - Christine Payet, FO CH de Savenay - Bruno Potier, FO Prévention Sécurité - Patrick Bourget, SN FO LC.

XI^{ème} congrès de l'Union départementale des retraités FO 170 militants réunis le 11 avril dernier à Ancenis Saint-Géréon

Le 11 avril 2024 s'est tenu, à l'espace Edouard Landrain d'Ancenis - St-Géréon, le XI^{ème} congrès de l'UDR FO de Loire-Atlantique sous la présidence de Paul Barbier, secrétaire de l'UD FO 44.



Cesont 170 retraités Force Ouvrière du département qui se sont réunis, représentant des associations de Saint-Nazaire, d'Ancenis et de la Basse-Loire, mais aussi des sections de retraités des syndicats des métaux, des territoriaux et hospitaliers, de l'enseignement, des OSDD, des assurances, de la Sécurité Sociale, de l'alimentation, de FO COM, de l'industrie, etc...

Serge Richard, secrétaire de l'Union Locale d'Ancenis - Saint-Géréon a ouvert ce congrès, accueillant les congressistes et rappelant les nombreuses entreprises implantées dans le secteur : Manitou où l'activité du syndicat a permis d'obtenir des améliorations et des augmentations de salaire, dont la dernière de 5,3 %, Toyota, APLIX, Transports Garnier, la Mairie où l'implantation FO est de 100 %...

Claire Compain, au cours de ce dernier mandat, a fait un excellent rapport d'activité adopté à l'unanimité, montrant le dynamisme avec lequel elle a assuré durant 12 ans la présidence de l'UDR FO 44.

Le rapport de trésorerie, présenté par notre camarade Armelle a également été voté à l'unanimité, étant donné le sérieux avec lequel cette tâche est accomplie.

Cela démontre sans contestation la bonne santé de l'organisation des retraités FO de Loire-Atlantique, qui s'enorgueillit d'être une des plus importantes.

Une résolution donnant mandat aux

instances largement renouvelées, a été adoptée à l'unanimité. Elle met l'accent sur la nécessité :

- ▶ d'abroger la contre-réforme des retraites et le retour à taux plein à 60 ans,
- ▶ de rejeter les velléités du gouvernement de mettre à contribution les régimes complémentaires AGIR-ARRCO pour renflouer le Régime Général. Les cotisations des retraites complémentaires ne doivent servir qu'à améliorer les prestations des régimes complémentaires,
- ▶ de poursuivre la revendication d'augmentation immédiate des pensions et retraites de 10 %,
- ▶ d'indexer des pensions et retraites sur l'évolution des salaires et au minimum sur le coût de la vie,
- ▶ de défendre les pensions de réversion que le gouvernement veut remettre en cause, ainsi que les droits familiaux et ceux des malades atteints d'affection de longue durée,
- ▶ de poursuivre l'exigence en EHPAD du ratio d'un emploi par résident,
- ▶ de continuer à revendiquer la prise en charge de la perte d'autonomie par la Sécurité Sociale, au même titre que les autres risques, avec les moyens financiers suffisants, via les cotisations sociales, pour garantir à tous l'accès de toutes et de tous à des soins de qualité,
- ▶ de continuer à réaffirmer l'attachement à la Sécurité Sociale des ordonnances de 1945, basé sur le salaire différé et la solidarité,

▶ d'exiger l'embauche de personnels, soignants, comme non soignants ainsi que l'ouverture de lits dans les hôpitaux publics,

▶ la formation en nombre de médecins, de personnels infirmiers et aides-soignants et de personnels non soignants.

La Commission administrative, élue à l'unanimité, a désigné sa nouvelle présidente, Monique Renaud, présentée par la section retraitée des OSDD. Mais l'UDR n'existerait pas si elle n'était pas indissolublement liée à l'Union départementale, représentée par son secrétaire général, Michel Le Roc'h, qui a brossé à grands traits les combats menés par l'UD pour l'augmentation des salaires, contre les licenciements, pour la défense de l'hôpital public mis à mal par les gouvernements successifs depuis des années et contre les lois liberticides du gouvernement Macron.



Remise de la médaille de la Confédération par Paul Barbier et Didier Hotte

Paul Barbier a rappelé que la question du combat contre la guerre est dans notre ADN et s'est félicité de la résolution adoptée lors du dernier Comité confédéral national (CCN).

Paul est revenu sur l'importance de l'unité syndicale en lieu et place de l'unicité qui sauve la face à Macron. Il a également dénoncé l'inacceptable doublement des vignettes et l'attaque annoncée aux malades en ALD, qui interviendrait après les élections européennes.

Malgré l'immense mobilisation du 26 mars, le ministre Le Maire a refusé de nous recevoir.

Les députés et sénateurs sont sollicités sur l'augmentation des pensions et retraites d'au moins 10 %, en rappelant que ce sont 5 à 700 000 retraités qui touchent le minimum vieillesse alors que les grosses fortunes ne paient pas les impôts à hauteur de leurs revenus, grâce aux nombreuses niches fiscales (chiffres d'Oxfam).

Le doublement des franchises qui va détériorer encore plus le pouvoir d'achat des retraités.

Le projet de loi du « bien vieillir » portée au départ par Aurore Bergé est une provocation ; la loi de programmation financière sur le grand âge est anticonstitutionnelle, a dit Catherine Vautrin, la ministre du travail, de la santé et des solidarités. Enfin, Paul est revenu sur Le virage domiciliaire (hospitalisation à domicile) qui ne peut être qu'une catastrophe sans le recrutement de personnels pour l'assurer.

Nos tables étaient joliment parées de sets de table, ornés avec des dessins de notre ami Jean Claveau que les camarades ont pu admirer et apprécier.

Paul Barbier a remis solennellement la médaille de la Confédération à Claire avant d'en remettre également à Michel Baud, Lucien Blout, Michel Bodin, Guy Drouaud et Annick Gilbert, qui ne renouvellent pas leur mandat au bureau de l'UDR, sous les applaudissements de l'Assemblée.

Le congrès ne pouvait se terminer sans rendre hommage à la Présidente sortante, Claire Compain. Elle a donc reçu fleurs, livres et coffret-cadeau d'une marque qu'elle apprécie. Nous souhaitons qu'elle profite d'une retraite bien méritée en partageant plus de temps avec son conjoint, Christian, et ses petits-enfants tout en restant : « retraitée un jour, syndiquée toujours ».

Après l'effort, le réconfort, et c'est donc en partageant le repas fraternel dans une atmosphère chaleureuse et détendue que s'est terminée cette journée !

Merci à l'Association des retraités et préretraités d'Ancenis - St-Géréon qui a assuré avec succès le bon déroulement de ce congrès ! ■

Monique Renaud
Présidente de l'UDR FO 44



Non au « choc des savoirs » ! Oui au choc des moyens et des salaires !

Cela n'étonnera personne : qu'il s'agisse du SNU, de l'uniforme ou du « chaos » des savoirs - comme hier de l'abaya -, les annonces effectuées par Macron ou son Premier Ministre Attal ne répondent en rien aux revendications légitimes des personnels de l'Éducation Nationale, comme de l'ensemble de la Fonction publique, à savoir l'augmentation du point d'indice et des salaires, le recrutement statutaire à hauteur des besoins, la création d'un vrai statut pour les AED et les AESH... La gravité de ces mesures, annoncées en salves depuis plusieurs mois, s'inscrit dans un contexte où le bruit des bottes

commence à couvrir la clameur des libertés démocratiques, en particulier les libertés syndicales. L'instrumentalisation des faits divers les plus effroyables offre à Attal une tribune médiatique sans précédent, sans que les causes de ces diverses violences ne soient jamais recherchées. Les peurs engendrées, si naturelles, nourrissent la militarisation des esprits, tout en permettant au gouvernement de désigner un nouvel ennemi de l'intérieur. Après l'immigré (pardon, le « migrant », celui qui ne reste pas), c'est le jeune qui doit être maté. Pas n'importe quel jeune, celui des quartiers dits « prioritaires » (sans que,

là non plus, les causes de cette « priorité » ne soient jamais définies), censé être assigné au collège de 8h00 à 18h00...

Un de mes anciens proprio avait osé me dire: « il faudrait une bonne guerre ». C'était il y a 25 ans déjà. Certains aujourd'hui seraient nostalgiques du service militaire, au nom du respect des règles et du vivre-ensemble, comme si la division de la société en classes s'arrêtait sur le perron de la caserne. Comme si Emmanuel Macron n'était pas le chef des armées, au compte du capital, prêt à nous envoyer au front comme chair à canon... pour des intérêts qui ne sont pas les nôtres.

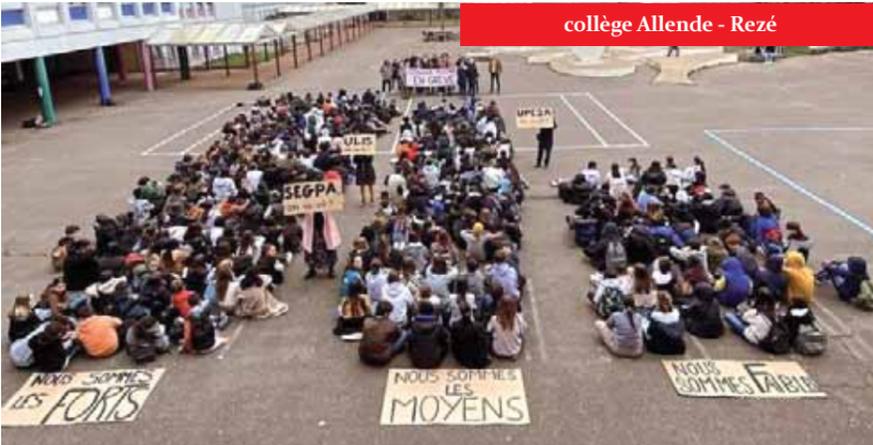
Pour notre part, nous ne connaissons pas d'autre facteur d'ordre que le combat de la classe ouvrière afin d'en finir avec l'anarchie capitaliste, avec l'exploitation de la majorité par une minorité qui s'accapare les profits. Alors, ne tombons pas dans le piège de la diversion et de la division. Faisons de ce 1^{er} mai revendicatif un succès, aux côtés de la jeunesse qui se bat, qui veut un avenir et refuse la guerre. Ou nous mourrons désarmés.

Adrien Leclerc

Blocus lycéen - 22 mars



collège Allende - Rezé



Nantes - le 2 avril



Nantes - le 23 mars



Nantes - le 30 mars



Indépendance et Direction FO revendique le retrait du « chaos » des savoirs

Réuni en conseil national à Nantes le 28 mars dernier, le syndicat FO des personnels de direction de l'Éducation Nationale (ID-FO) a pris une position très claire contre le « choc des savoirs » (extrait d'un communiqué de presse du 28 mars ci-après) :

Indépendance et Direction n'a cessé de dénoncer tous les impensés de la mise en oeuvre de cette réforme notamment la déclinaison de groupes en 6ème et 5ème, en mathématiques et en français, pour l'intégralité des heures de cours. Les textes sont enfin publiés et, sans surprise, ils confirment ce que nous craignons : la mise en oeuvre d'une nouvelle usine à gaz au collège, crash annoncé. La « souplesse » annoncée (certains ayant crié victoire trop tôt...) de temps possibles et dérogatoires de regroupement en classe entière n'apporte aucune respiration à ces dispositions.

Au contraire, c'est encore une méthode habile du ministère pour transférer le mécontentement des équipes pédagogiques et des usagers en direction des chefs d'établissement et des adjoints, pleinement désignés responsables des adaptations et de l'application des mesures. (...) Indépendance et Direction a annoncé au ministère des chiffres sérieux d'effectifs ETP nécessaires pour la rentrée. Depuis, notre constat est sans appel, le compte n'y est pas ! (...) Pour tous ces motifs, Indépendance et Direction maintient son opposition et continue de réclamer le retrait du choc des savoirs.

Place Graslin - le 28 mars 2024



ALPEGP(parents)



● Communiqué de presse du jeudi 14 mars 2024 des personnels du collège Bellevue de Guéméné Penfao et de l'association des parents



Il est évident que pour une bonne scolarité de nos enfants et de nos élèves, des moyens humains et financiers sont indispensables. Amputer le budget de l'éducation nationale de près de 700 000 millions d'euros, imposer un tri des collégiens en fonction de leur niveau (ou de leurs « besoins ») et supprimer des postes d'enseignants ne va certainement pas dans le bon sens.

Suite à l'appel national, nous appelons à 4 jours de grève pour le personnel enseignant à partir du 19 mars, jour de mobilisation inter-fonction publique, et organisons un rassemblement ouvert à tous.

vendredi 22 mars à partir de 7h30 devant le collège Bellevue pour échanger et obtenir satisfaction.

■ Succès de la Grande soirée pour l'École 550 personnes réunies à Nantes le 11 avril

Près de 550 personnels de l'Éducation Nationale, parents d'élèves et lycéens se sont réunis dans la salle Festive Nantes Erdre, ce jeudi 11 avril en soirée, à l'initiative d'une large intersyndicale de l'Enseignement en

Loire-Atlantique (CNT, Ferc-CGT, FNEC FP FO, FSU, Sgen-CFDT, Sud Éducation, UNSA Éducation), du Syndicat National Lycéen 44 et des parents d'élèves (FCPE 44 et groupe WhatsApp des parents d'élèves 44).



La réussite de la Grande soirée pour l'École, qui a réuni près de 550 personnes venues d'au moins 22 communes du département, démontre l'ancrage de la mobilisation contre les mesures Attal-Belloubet.

Outre la jonction inédite entre les personnels et les parents d'élèves qui s'exprime depuis le mois de mars à travers de nombreuses actions communes, la tribune signée par 34 chefs d'établissement de Loire-Atlantique, du Maine-et-Loire et de Vendée contre le choc des savoirs, est une nouveauté.

Plusieurs chefs d'établissement sont ainsi intervenus à l'occasion de la Grande soirée, parmi lesquels une élue du Bureau national d'ID-FO, principale d'un collège de Nantes, par ailleurs signataire de la tribune sus-mentionnée, qui a réaffirmé la position de son syndicat pour le retrait du « choc des savoirs ».

Les interventions de deux universitaires, ainsi que les échanges qui ont suivi, ont permis de rappeler que ce dernier s'inscrit dans une politique d'ensemble, dont le tri social, issu des « groupes de niveau » est un aspect parmi d'autres. Tout l'édifice républicain de l'École est remis en cause.

En clôture de soirée, les représentants des différentes organisations syndicales ont pris la parole. Les deux co-secrétaires du SNL 44 ont ainsi fait le lien entre le thème de la soirée et leur refus du SNU, de l'uniforme et de Parcoursup : « la solution que nous voulons est très simple : abroger Parcoursup et refaire du bac un diplôme national permettant d'accéder aux études supérieures de notre choix ». Dès le lendemain, deux nouveaux blocus étaient organisés dans deux lycées nantais pour le retrait du « choc des savoirs ».

Parmi ces interventions syndicales, Frédéric Martin, représentant FO du collège Allende de Rezé, très mobilisé, a mis en avant le travail de terrain, la nécessité de faire le lien entre toutes les revendications et d'œuvrer à la mise en oeuvre d'assemblées générales, à tous les niveaux, pour impliquer un nombre toujours plus grand de personnels, de parents d'élèves et de lycéens, pour avancer vers le blocage du pays par la grève : « le syndicat doit être au service du mouvement social ».

FO est ainsi partie prenante des différentes initiatives, avec en ligne de mire un objectif - ni « tenir dans la durée », ni être « enduring » - mais bel et bien gagner. ■



■ Exemple d'un tract sur le « choc des savoirs » commun à des parents d'élèves et des professeurs

De manière inédite, une jonction s'opère entre les personnels et les parents d'élèves, sur la base d'initiatives, d'assemblées générales ou de réunions publiques sur le terrain. Les revendications de retrait du « choc des savoirs », des « groupes de niveau » et du « tri social » rejoignent celles du recrutement statutaire et de la baisse des effectifs d'élèves dans les classes : « oui au choc des moyens ! ». Les nombreuses opérations écoles ou collèges « morts » ont pris le relais des mots d'ordre de grève reconductible. Lors de la Grande soirée pour l'École, une mère d'élève

à l'initiative de la création d'une boucle WA des parents d'élèves du 44, indique : « nous étions une quarantaine réunie, lorsque nous avons décidé de créer une boucle WhatsApp de parents. Nous sommes aujourd'hui 2.000 sur le groupe : il est saturé ».

Comme nous avons pu le constater dans d'autres secteurs (contrôleurs SNCF, assistantes sociales de l'Éducation Nationale...), cette boucle WA est un outil d'organisation de nombreux parents qui, outrés par les mesures d'Attal et leurs conséquences pour leurs enfants, veulent spontanément se battre...



CONTRE la destruction du groupe classe sur 40% de l'emploi du temps

Côté enseignants

- Perte de cohésion dans le suivi des élèves
- Les professeurs de français et maths pourront-ils continuer à être professeurs principaux ?
- Complexification des emplois du temps pour tenir compte des groupes de niveaux
- Perte de la liberté pédagogique, notamment en français et maths
- Perte des groupes (1/2 classes) dans les autres matières (sciences, langues...)
- Difficulté de la mise en place de projets interdisciplinaires
- Et les options : LCE Anglais, Latin...

Côté parents/élèves

- Perte de repères, surtout à l'arrivée en 6ème
- Séparation copains-copines
- Remplacement d'un enseignant responsable d'un groupe sur une longue période ?
- perte de la cohésion de classe

Pour en savoir plus sur la réforme *



CONTRE le tri social des élèves

Côté enseignants

- Il ne sera plus possible de faire profiter à tous les élèves des effets positifs de l'hétérogénéité (chacun apprend des autres...)

Côté parents/élèves

L'école publique ne sera plus un lieu de mixité sociale ; les élèves seront désormais triés selon leur niveau suite aux évaluations nationales réalisées en début d'année



CONTRE les risques de stigmatisation, stress, compétition...

Côté parents/élèves

- élèves enfermés dans leur groupe de niveaux (faible-moyen-fort)
- augmentation des évaluations = forte pression
- augmentation du risque de harcèlement

Côté enseignants

- évaluations nationales imposées sans concertation et sans prise en compte des particularités des élèves et des besoins matériels pour les mettre en place (encadrement, ordinateurs...)

Pour nous rejoindre



■ Après la manifestation nationale du 25/01 En défense de l'Enseignement spécialisé

• Témoignage de Gildas Duvivier, adhérent du SNFOLC 44

« Je suis Gildas Duvivier et je suis aveugle de naissance. Depuis 1994, je suis professeur certifié d'Éducation Musicale et Chant Choral. C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai suivi et apprécié les positions du syndicat sur l'intégration inclusive et l'enseignement spécialisé.

Âgé de 54 ans, j'ai effectué une bonne partie de ma scolarité grâce à cet enseignement spécialisé (Institut Les Hauts-Thébaudières de Vertou) et ne me suis trouvé en intégration qu'à partir de l'Université.

Au regard de ce qui se passe actuellement pour les élèves qui doivent être intégrés dans le circuit habituel et du manque de moyens criant dont jouit la pseudo-intégration « à marche forcée », je suis atterré de constater qu'un élève aveugle d'aujourd'hui n'aura pas la chance que j'ai eue d'avoir un apprentissage de la lecture et de l'écriture du braille dans de bonnes conditions et risque d'être condamné à l'illettrisme.

Ce ne sont pas les quelques heures dont peuvent bénéficier actuellement les élèves aveugles pour l'apprentissage du braille qui leur donneront une maîtrise suffisante de la lecture et de l'écriture. Il est illusoire de penser, comme le font certains, que le braille est dépassé et pourra être remplacé par le « tout audio ». Nous sommes actuellement en train de créer des générations d'aveugles qui, faute de pouvoir maîtriser la lecture et l'écriture, seront condamnées à être analphabètes et, de fait, difficilement employables.

Je conclurai par la question que je me pose souvent depuis des années et qui, faute d'une évaluation sérieuse de la politique d'intégration actuelle, reste sans réponse : si j'avais 10 ans aujourd'hui, aurais-je les mêmes chances que celles que j'ai eues, il y a 45 ans, d'accéder à un métier dans lequel j'ai la chance de pouvoir m'épanouir ?

Il me semble malheureusement que poser cette question induit déjà la réponse. ■

■ FO Ville de Nantes et Nantes Métropole Rassemblement devant l'Hôtel de Ville



Le syndicat FO de la Ville de Nantes a déposé un préavis de grève illimité au début du mois de février 2024, concernant la dégradation des conditions de travail des personnels administratifs chargés de l'instruction et la délivrance des pièces d'identité.

Les agents se sont mobilisés une première fois les 9 et 15 février 2024. Après avoir obtenu 5 postes supplémentaires, qui s'ajoutent aux 5 postes déjà obtenus en janvier 2023, FO estime qu'il manque 20 postes pour un retour à la normale. Le syndicat revendique donc 10 postes supplémentaires.

Face à la détérioration des conditions de travail des agents, marquée par une sollicitation sur un nombre toujours plus important de tâches et la montée en cadence, aggravée par la pression hiérarchique, FO revendique également le

versement d'une prime spécifique mensuelle d'un montant de 100 euros pour tous.

Avec l'accord des agents, FO a appelé les personnels des formalités administratives à faire grève et à se rassembler devant l'Hôtel de ville ce vendredi 5 avril, à l'occasion d'un conseil municipal, pour du recrutement de personnels statutaires formés, la baisse des cadences, la revalorisation de leur indemnitaire. Les représentantes FO ont porté les revendications des personnels auprès de Madame Aïcha Bassal, adjointe à la maire de Nantes, déléguée au personnel.

L'élue a indiqué que des avancées étaient envisageables sur les cadences. FO maintient son préavis de grève. ■

■ Mobilisation dans la Fonction Publique le 19 mars pour la hausse des salaires

Plus de 4 000 personnes ont manifesté le 19 mars dernier à Nantes et à Saint-Nazaire, dont une grande partie de personnels de l'Éducation Nationale qui ont décidé de reconduire la grève dès le lendemain pour un « choc des moyens et des salaires », contre le « choc des savoirs ».



■ FO Territoriaux Saint-Nazaire et région Grève au sein de la Carène

Communiqué du 6 avril 2024

Le syndicat Force Ouvrière des territoriaux de la région nazairienne souhaite vous informer sur le mouvement de grève des agents territoriaux de la collecte des déchets.

Contrairement à ce qui a été publié dans la presse locale, l'administration de la mairie de Saint-Nazaire et de la CARENE vous a annoncé une grève à partir du 04 avril 2024 par des agents de collecte. En réalité il n'y a pas eu de mouvement de grève à cette date. Pour votre information, il y a un règlement de collecte concernant le ramassage des déchets. Les bacs présentés par les riverains ne doivent pas être ramassés si ceux-ci débordent. Idem si des usagers déposent des sacs à côté des bacs, les sacs ne doivent pas être ramassés. Le 04 avril 2024, les agents de collecte ont décidé tout simplement d'appliquer ces règles pour l'ensemble des tournées et non pas d'exempter certains secteurs de ces règles. Tous les riverains qui ont respecté les règles, ont pu constater que leur bac a été collecté.

Pourquoi les agents sont bien en grève à partir du 05 avril 2024 ? Tout simplement parce que les quarts du soir seront supprimés à partir de novembre 2024. L'incidence majeure est financière avec une perte de salaire de 970 € par an en moyenne (calculée sur 10 mois pour une année). Qui accepterait de perdre du salaire sans en avoir le choix ? Le 2^{ème} problème rencontré est l'horaire du quart d'après-midi qui se terminerait à 21h00. Les agents qui ont une organisation familiale rodée depuis de nombreuses années devront en réadapter une autre alors qu'ils n'ont pas le choix de ne plus travailler la nuit. Sans compter les enfants en bas âges, pour lesquels il faudra trouver un moyen de garde dont nous savons qu'il est très difficile à trouver et que celui-ci a un coût non négligeable dans un budget familial (en ayant subi une perte 970 € de salaire par an pour rappel). De plus, finir à 21h00 n'est pas cohérent sur le fait qu'il n'y aurait plus besoin de travailler le soir..

Dernier point très important, un mail sur ces revendications a été envoyé à l'administration le 14 février 2024 puis une relance faite le 13 mars 2024. AUCUNE réponse ! Silence radio le plus total ! Le 27 mars 2024 nous avons donc décidé de déposer un préavis de grève pour pouvoir obtenir des réponses avant que ce dossier ne passe pour un vote en instance le 11 avril 2024.

En pièce-jointe à ce mail, vous verrez que l'administration a tout mis en œuvre pour casser la grève en intimidant les agents. Qu'ils apportent la preuve que les agents sont

en faute. Qu'ils fassent un procès à Force Ouvrière si nous sommes réellement en faute. La grève est un droit qui existe et les agents ont été pacifistes.

Autre information, les agents des services Eau et de l'Assainissement sont également sous préavis de grève. Là, il s'agit de protéger les agents dont la CARENE ne respecte pas la loi sur le repos journalier et hebdomadaire. Lorsqu'ils sont en astreinte, ils sortent en intervention 24h/24. Ils effectuent leur journée de travail, puis les interventions le soir et la nuit avec des nuits blanches car ils doivent retourner travailler à 08h00. L'amplitude journalière de repos de 11 heures, obligatoire par la loi, n'est pas du tout respectée par notre collectivité. Ils s'en fichent. Pour l'instant nous en sommes à brûler des cierges pour qu'il n'arrive aucun accident parce que l'administration ne réagit pas. L'administration s'est engagée lors des négociations à proposer des solutions fin avril puis finalement ce n'est plus le cas, ça sera beaucoup plus tard. Ils mettent délibérément en danger leurs agents.

Un autre préavis de grève pour les Piscines de la CARENE a été déposé vendredi 05 avril 2024. Les agents démissionnent de leurs fonctions d'encadrement, d'autres veulent partir ou sont déjà parti, sans compter ceux qui sont arrêtés de travail, etc. Il y a des tensions récurrentes et remontons ces problématiques à notre administration. Force Ouvrière a proposé un audit lors d'une réunion administration/syndicats le 28 mars 2024 (F3SCT anciennement CHSCT) pour pouvoir cerner et mettre des solutions en place. La réponse a été négative. Les problèmes persistent depuis février 2021. Quand auront-ils la volonté de mettre les moyens pour régler les problèmes ?

Nous espérons que ce communiqué sera diffusé puisqu'il est important que la population sache ce qu'il se passe dans les murs des collectivités étant donné que ce sont les citoyens qui contribuent financièrement aux services publics. En tout cas, les agents sont très attachés au service public et nous cherchons à trouver les meilleurs terrains d'entente pour éviter à en arriver à des mouvements de grève. Malheureusement, comme la collectivité fait la sourde oreille et que le dialogue devient très compliqué par leur silence, nous n'avons plus qu'une seule arme pour nous défendre et nous exprimer : la grève. ■

Fabien Leblanc

Syndicat Force Ouvrière des territoriaux de la région nazairienne



■ FO Retraités

Plus de 300 militants à Nantes, 250 à St-Nazaire le 26 mars pour l'augmentation des pensions



Le 26 mars dernier, la manifestation à Nantes, qui a rassemblé 300 militants, a défilé du centre ville à la Préfecture pour y déposer une motion intersyndicale.

À Saint-Nazaire, ils étaient 250 manifestants partis de la sous-Préfecture au centre ville. Ci-après, un extrait de la motion et des discours tenus à Nantes et Saint-Nazaire :

« Les retraités de Loire-Atlantique soutiennent pleinement les actions de grève revendicative qui condamnent les mesures et projets de casse

sociale du gouvernement.

► Pour le faire reculer, pour maintenir le pouvoir d'achat des retraités, comme ceux des salariés, des chômeurs, des agriculteurs, des étudiants,

► Pour défendre les services publics et la Sécurité Sociale,

il faut qu'ensemble nous puissions nous organiser et nous retrouver dans une initiative commune efficace. C'est le sens que nous voulons donner à cette journée de mobilisation.

Alors mes camarades, nous lançons un appel pour avancer vers cette convergence, vers ce « tous ensemble pour gagner ».

■ Le gouvernement entend faire payer la revalorisation du minimum contributif par les retraités eux-mêmes via leurs retraites complémentaires !

Alors que 94 % des actifs s'opposaient à la contre-réforme des retraites imposée finalement par le 49.3, alors que des millions manifestaient dans toutes les villes de France pour en exiger le retrait, le gouvernement a sorti de son chapeau la proposition de revalorisation des petites retraites, avec le slogan « pas de retraite inférieure à 1 200 € » pour une carrière complète, pour tenter de calmer le jeu.

Qu'en est-il de cette promesse ?

Macron-Borne-Dussopt ont menti sur la revalorisation du Minimum Contributif* (Mico) servi par le régime général : Ouest-France, dans son édition du 1^{er} mars 2024, fait le point à partir d'une étude de chercheurs du Ministère de la Santé. Le gain moyen, selon eux, est de 30 € bruts mensuels pour les nouveaux bénéficiaires du MICO.

Macron promettait une retraite minimale à 1 200

€. Faux nous dit l'étude du ministère qui précise qu'ils peuvent espérer parvenir à 1 200 € s'ils ont une carrière complète et en tenant compte de la retraite complémentaire...

Il s'agit de mensonges au nom desquels le gouvernement exige que les régimes de retraite complémentaire AGIRC-ARRCO participent au financement de cette revalorisation.

Or dans l'accord signé par les organisations syndicales ouvrières et patronales, le préambule précise : « les ressources du régime ne doivent être mobilisées que pour financer les prestations dont il assure le service à ses affiliés ». Clairement, que les cotisations du régime ne peuvent servir que pour les prestations de ce régime, servies aux affiliés de l'AGIRC-ARRCO.

Dans la mesure où le MICO ne concerne que les régimes de base et du fait que la retraite complémentaire

du Privé est un régime à cotisation définie (régime à points) qui ignore toute notion de minimum, l'AGIRC-ARRCO n'a rien à payer pour le minimum contributif. Par contre, elle peut très bien augmenter les retraites complémentaires, en commençant à baisser la valeur d'achat du point dont on peut remarquer qu'elle ne cesse d'augmenter. Si l'augmentation annuelle de salaire est inférieure à l'augmentation de la valeur d'achat du point (+ 4,6 % pour 2024), le salarié aura moins de points que l'année précédente.

À terme, on assiste à une baisse du montant des retraites complémentaires.

1 200 euros : Mensonge pur et simple et, en plus, le gouvernement entend le faire payer par ... les retraités ! ■

Claire Compain

Montant du MICO : quelques chiffres...

Le minimum contributif s'ajoute aux pensions de base et complémentaires (qui doivent préalablement être liquidées.)

Le total ne peut dépasser 1 352,23 euros bruts par mois depuis le 1^{er} mai 2023.

En cas de dépassement, le MICO est réduit d'autant.

Depuis le 1^{er} septembre 2023, le MICO a été porté

à 709,13 euros par mois et le MICO « majoré » à 847,57 euros (pour les assurés qui réunissent au moins 120 trimestres au régime général).

Pour les droits liquidés avant le 1^{er} septembre 2023, la majoration est de 100 euros par mois si l'assuré a au moins 120 trimestres au régime général. La somme de

la pension du régime de base concerné et de la majoration est plafonnée à 848 euros par mois, proratisée en fonction de la durée d'assurance validée. Selon le Directeur de la CNAV, la moyenne servie se situe autour de 50 euros et ce, pour 500 000 personnes sur 1,7 million de retraités qui touchent le MICO.

LES Assemblées Générales

■ Congrès FO Métaux de Saint-Nazaire



16 avril 2024 - Saint-Nazaire

■ Assemblée Générale FO Assurance 44



12 avril 2024 - Nantes



Communiqué, le 4 avril 2024

Non à la fermeture des domiciles collectifs de La Haye-Fouassière et de Haute-Goulaine

L'intersyndicale des organisations de retraités de Loire-Atlantique - CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR - s'insurge contre la fermeture de 2 domiciles collectifs, l'un à La Haye-Fouassière, l'autre à Haute-Goulaine, sous prétexte de déficits de ces deux entités qui relèvent de l'hôpital Sèvre et Loire de Vertou.

L'intersyndicale rappelle qu'elle s'est mobilisée en 2022 contre la fermeture de 75 domiciles collectifs gérés par VYV3 dans la Métropole nantaise, et souligne que, deux ans plus tard, la plupart de ces logements sont toujours vides !

L'intersyndicale s'adresse solennellement à l'Agence Régionale de Santé (ARS) d'une part, au Conseil départemental d'autre part pour que des mesures immédiates soient prises pour maintenir ces structures et éviter de contraindre les 38 résidents à changer encore une fois, c'est-à-dire une fois de trop, de domicile.

L'originalité de ces structures tient à leur taille humaine (autour de 16 logements avec du personnel sur place) et leur insertion dans la vie sociale de la commune près des services et des commerces. Un des objectifs du Domicile collectif, éligibles à l'aide sociale, est de

permettre au résident de conserver ses points d'ancrage affectifs et relationnels. Il lui offre un mode de vie le plus proche possible de ce qu'il connaissait auparavant à son domicile en conservant au maximum ses capacités physiques, mentales et affectives.

Le Département qui a un rôle majeur dans l'hébergement des personnes âgées et qui a fait du respect du choix de vie de la personne âgée en matière d'habitat un axe essentiel de son intervention peut et doit empêcher ces fermetures.

L'intersyndicale des retraités CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR et LSR s'interroge d'autant plus qu'elle sait qu'on développe dans le département un habitat inclusif dont la caractéristique est de n'avoir pas de personnel et d'en faire reposer la gestion sur les résidents eux-mêmes et évidemment sur leurs proches, ce que nous contestons.

L'intersyndicale des retraités demande à être reçue en urgence par les représentants de l'Etat (ARS, Préfet) et du Département pour que le maintien de ces deux Domiciles collectifs soit garanti. Avec les familles des résidents, elle mettra tout en oeuvre pour y parvenir. ■

■ Établissements de Mindin : Non à la délocalisation !

Appuyé sur des assemblées générales nombreuses et déterminées, réunies les 11 mars et 12 avril derniers, le syndicat FO des Établissements de Mindin (Saint-Brévin), dans un cadre intersyndical, a appelé à plusieurs reprises les personnels à débrayer pour l'amélioration de leurs conditions de travail, le maintien du site et des emplois à Saint-Brévin. Cela a notamment été le cas les 22 et 27 mars, le 5, le 12 et le 18 avril.

Les personnels et les usagers ont rappelé leur opposition au passage en force du Département concernant la modification de la convention du Groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) Estuaire, qui anticipe le démantèlement programmé du site et menace des dizaines d'emplois relevant des activités blanchisserie, cuisine et espaces verts. Choqués par les propos outranciers de la Vice-Présidente du Conseil Départemental à cette occasion,

un communiqué commun a été rédigé (voir ci-contre). Le 18 avril, devant l'antenne locale de Saint-Nazaire du Conseil départemental, 800 tracts ont été distribués pour informer la population de la dégradation des conditions de travail des agents, la disparition annoncée du premier employeur de Pays de Retz et des risques sur les emplois liés et les incohérences du projet de délocalisation. ■



TOUS

À PARIS LE 30 MAI

*Sanitaire, Social, Médico-social
Secteur non lucratif et lucratif*

Pour nos salaires, Tous au Ministère



Communiqué de presse des agents, des représentants des familles et des représentants du personnel des Établissements médico-sociaux publics de Mindin à St Brévin les Pins le 12 avril 2024

Les agents, les représentants des familles et les représentants du personnel souhaitent exprimer leur profonde indignation suite aux propos tenus par Madame Ombeline Accarion (vice-présidente pour les personnes en situation de handicap au Conseil Départemental de Loire-Atlantique, et présidente ou membre des différents Conseils d'Administration sur nos établissements) lors du débrayage du vendredi 5 avril 2024 sur le site de Mindin.

En effet, les agents et leurs représentants ainsi que des familles, étaient présents en nombre pour s'opposer au passage en force du projet de modification de la « convention constitutive » du GCSMS Estuaire, projet diligenté par les directions du site et les élus départementaux membres du Conseil d'Administration. Cette nouvelle convention laisse entrevoir les prémices du plan beaucoup plus vaste sur la délocalisation de nos établissements (durée limitée pour la convention, disparition du CSE, possibilité d'un transfert des activités...), présageant la disparition du GCSMS et de ses activités blanchisserie, cuisine ou espaces verts.

Trois élues du département sont venues à la rencontre des manifestants, dans ce que nous pensions être un temps d'échange et de dialogue. Malheureusement, Madame Ombeline Accarion a fait le choix du mépris, de l'outrance et du déni, face à une foule en attente de réponses sur leurs conditions de travail, ou encore l'avenir des usagers et des professionnels. Son entrée en matière traduisait déjà ce qui allait devenir insupportable à entendre par la suite, puisqu'en guise de « bonjour », Madame Accarion remettait en question la légitimité de notre présence devant l'instance du GCSMS. Nous lui avons rappelé le dépôt d'un préavis de grève comme la réglementation nous y oblige, et l'annonce préalable de ce débrayage. Donc une première agression verbale de sa part infondée et déjà déplacée.

À l'évocation de la situation pour un agent de nuit ayant été victime d'une grave agression par strangulation, Madame Accarion a répondu que l'agent était seule responsable car elle portait un collier. Face à la sidération des personnes présentes, Madame Accarion a réitéré ses propos, confirmant l'absence totale d'empathie pour un agent ayant craint pour sa vie.

A contrario, Madame Accarion s'est appliquée à dénoncer les conditions d'exercice de la direction, en précisant « qu'elle ne voulait pas avoir la mort de la directrice sur la conscience ».

À la question sur l'avenir professionnel des agents du GCSMS (emplois majoritairement précaires), Madame Accarion ne leur a apporté aucune garantie et bien au contraire, puisqu'à celles et ceux qui lui manifestaient leur crainte, sa seule réponse fut de leur dire d'aller chercher du travail ailleurs !

Ici se concrétise donc la volonté d'une liquidation pure et simple, d'un établissement assurant des missions de service public auprès d'une population en situation de handicap !!! Les communes de Trignac et de Bouaye, volontaires pour accueillir les futures structures qui seront issues de la destruction de l'actuel 1er employeur du pays de Retz, ne peuvent plus ignorer qu'elles seront les fossoyeurs des emplois sur les établissements de Mindin !

À la question sur la dégradation des conditions de travail des professionnels de l'ensemble des établissements toutes qualifications confondues, et l'inquiétude légitime sur celles auxquelles ils seront confrontés demain lors de la délocalisation, Madame Accarion a poursuivi ses outrances et son déni sur une réalité incontestable, en répondant qu'il fallait dans ce cas fermer les établissements de Mindin et postuler ailleurs.

Toutes les familles et les professionnels présents à ce rassemblement, ont été profondément choqués par les propos de Madame Ombeline Accarion. Ces excès inadmissibles d'une élue de la majorité du Conseil Départemental de Loire-Atlantique ne peuvent être tolérés et rester sans réponse. Ils reflètent l'absence de considération du travail et de l'engagement des agents. Dans ce même état d'esprit de mépris, nous avons eu confirmation que l'instance du GCSMS pourtant ajournée suite à l'intervention des manifestants, s'était poursuivie dans un bar de St Brévin, et que les directions et élues du département avaient validé la convention contestée en l'absence du représentant du personnel.

Le président du Conseil Départemental de Loire-Atlantique cautionne-t-il les propos et procédés honteux d'une élue de sa majorité, face à des agents et des familles venues exprimer leurs craintes et leur exaspération pour un projet dont ils sont volontairement exclus ? Nous exigeons le droit au respect, à l'information, à la consultation mais également notre droit à exprimer notre opposition au projet de délocalisation des établissements de Mindin en dehors de St Brévin les Pins.

Les agents, les familles et les représentants du personnel des Établissements de Mindin.



Macron fustige les « lâches », les nouveaux Munichois. Dans quel but ?

par Jacques Moisan

« Celui qui ne connaît pas l'histoire est condamné à la revivre. » (Karl Marx)

Ancien ambassadeur de France aux États-Unis de 2014 à 2019, G. Araud écrit : « Revenir encore aujourd'hui sur les origines de la guerre en Ukraine correspond en général (?) à exonérer la Russie de ses responsabilités ». Valls n'aurait pas dit mieux. Ce G. Araud fut épinglé en 2021 par la Haute autorité pour la transparence de la vie publique

pour avoir rejoint le secteur privé, travaillant pour l'entreprise israélienne de sécurité informatique NSO-Group, conceptrice du logiciel espion PEGASUS que l'État sioniste vend partout dans le monde. Très performant, PEGASUS permet de surveiller déviants, mal pensants, syndicalistes rebelles au bien commun, ceux qui menacent

l'ordre en provoquant des grèves (même pendant les JO !), et antisionistes qualifiés... d'antisémites et, tant qu'à faire, de complices du terrorisme.

Ce monsieur, qui a donc longtemps collaboré avec ces deux pays fauteurs de guerres et de massacres de civils, devrait connaître les raisons des guerres, notamment en Ukraine...

■ LE COUP DE MUNICH...

De Prague ⁽¹⁾, E. Macron a fustigé les « lâches » qui refusent de se jeter à corps perdus dans ses projets guerriers, pouvant aller, dit-il fièrement, jusqu'à la guerre nucléaire. Ceux-là seraient les nouveaux « Munichois », qui ne savent pas résister pas aux tyrans (ici Poutine), les héritiers de Chamberlain et Daladier qui auraient sacrifié la Tchécoslovaquie pour éviter la guerre.

Le tout semillant 1^{er} ministre – un *young global leader* – (comme Macron) a disserté là-dessus plus d'une demi-heure à l'Assemblée Nationale. Peine perdue, il n'y a pas eu d'union sacrée. La tête de liste Renaissance pour les européennes, en meeting à Lille, nous « apprend » qu'il est « *minuit moins une dans le siècle* », mais que, dieu soit loué ! le président nous protège...

■ LA TRAHISON DES INTÉRÊTS OUVRIERS EN ALLEMAGNE

1933 : appliquant les directives de Staline, le Parti communiste allemand désigne comme cible principale le parti social-démocrate : « *Fascisme et social-fascisme sont frères jumeaux* ». Le PC allemand ne s'en remettra pas. Les dirigeants sociaux-démocrates de la confédération syndicale allemande, forte de millions de syndiqués, prêtent leur concours à l'organisation d'un 1^{er} mai « national ». Le 2 mai,

les SA saccagent leurs locaux, les militants sont emprisonnés. Pensaient-ils, restant courtois, « *limiter les dégâts* » ?

La hiérarchie catholique bénissait pour sa part le régime hitlérien (déclaration de Fulda), ultime rempart aux « *judéo-bolchéviques* ». Les députés qui lui étaient liés ont d'ailleurs voté les pleins pouvoirs à Hitler, lui permettant une accession légale au pouvoir.

■ LA GUERRE, LA GUERRE, LA GUERRE !

La devise présidentielle : « *l'ordre, l'ordre, l'ordre* » s'enrichit d'un inquiétant : « *la guerre, la guerre, la guerre* ».

Ses partisans chantent à sa suite les louanges de W. Churchill, apôtre « *du sang et des larmes* » – et admirateur de la politique de Mussolini : « *si j'étais italien, bien sûr, je soutiendrais Mussolini* » (1927) – raciste viscéral et organisateur de la

famine au Bengale en 1943 (3 millions de morts selon les trop rares historiens qui l'ont étudiée). N'en déplaise à G. Araud, il convient de revenir sur les causes de la 2^{ème} boucherie mondiale, comme il est nécessaire de comprendre les causes de la guerre en Ukraine, en Palestine et des multiples conflits en cours.

■ LES DÉFAITES DU « FRONT POPULAIRE » EN ESPAGNE ET EN FRANCE

En 1914, en 1939, les organisations censées représenter les intérêts des exploités prennent en charge les intérêts impérialistes. Marius Moutet, « *socialiste* », est ministre des colonies... France et Grande-Bretagne laissent les armées de Mussolini-Hitler imposer le franquisme. Pourquoi ? Parce qu'il ne le leur déplait pas ⁽⁴⁾.

les guerres futures, ne sont pas ignares au point de ne pas les connaître.

Rappelons que Daladier, le « lâche », chef du parti radical, allié du front populaire, a réprimé brutalement la grève générale du 30 novembre 1938... et que les nazis ont donné des conseils à l'ambassadeur de France pour mater la rébellion. « *Nous avons l'expérience, nous savons faire, surtout, ne lâchez rien !* », disent-ils.

Les faits sont accablants en 1938, comme en 2024. En 1914 comme en 1939, comme face aux guerres coloniales, accompagner les plans de guerre des gouvernements est incompatible avec le syndicalisme.

Les syndicats américains, qui organisent la résistance là-bas, l'ont bien compris... là où CES et CSI s'affirment comme de dociles corps intermédiaires intégrés à la « *gouvernance mondiale* », « *co-constructeurs* » des guerres actuelles et futures.

■ « NI RIRE, NI PLEURER... MAIS COMPRENDRE »

Rappelons que l'impérialisme allemand fut contraint en 1918 d'abandonner ses colonies africaines, tandis que ses rêves d'expansion à l'est de l'Europe furent bloqués. Les États-Unis s'affirmaient déjà comme le gendarme du monde « *civilisé* », protecteur des « *petites nations* » et des « *pas évolués* ».

Avec le traité de Versailles, (« *réparations* » exorbitantes, occupation militaire de la Ruhr),

tout était réuni pour une autre « *der des ders* », plus dévastatrice encore que la 1^{ère}.

L'impérialisme ne produit que la guerre, et sa guerre n'est que « *la continuité de sa politique par d'autres moyens* » ; la guerre des classes dans ses frontières ⁽²⁾, les guerres coloniales, en Palestine, au nord Kivu, au Soudan ... avec les armes de l'industrie française... qui se porte bien ⁽³⁾.

■ LA PAIX ET L'IMPÉRIALISME NE FONT PAS BON MÉNAGE.

Les « *années folles* » ne sont pas de paix, d'insouciance et de fête. La France impérialiste est en guerre permanente ; guerre du Rif, en Syrie, au Congo... (et la Grande-Bretagne, guerre en Palestine...). La France est en concurrence

acharnée avec les Britanniques pour contrôler-piller les richesses des colonies... Prétendre expliquer le déclenchement de la guerre en 39 par la seule trahison de Chamberlain et Daladier relève de l'escroquerie la plus grossière.

Communiqué du 23/04/2024

FO 44

Jean-Pierre Delescaut, secrétaire de l'Union départementale CGT du Nord, a été condamné à un an de prison avec sursis pour « *apologie du terrorisme* », pour son soutien aux Palestiniens opprimés.

Depuis, plusieurs personnalités ont fait l'objet de convocation pour « *apologie du terrorisme* » en raison de leur prise de position contre le massacre en cours à Gaza (34 000 morts dont 14 500 enfants et 9 500 femmes). Des conférences publiques ont même été interdites en contradiction totale avec la liberté d'expression.

L'exécutif, tout en continuant à soutenir Netanyahu, développe un arsenal répressif et autoritaire contre tous ceux qui n'acceptent pas le massacre des Palestiniens.

Samedi dernier (20 avril), un charrier de plus de 200 corps a été découvert dans une fosse commune à Khan Younés, Palestiniens tués par les forces israéliennes sans aucune réaction des autorités françaises.

L'Union départementale Cgt-FORCE OUVRIÈRE de Loire-Atlantique condamne cette dérive autoritaire qui vise à criminaliser toutes les voix qui s'élèvent pour exiger un cessez-le-feu à Gaza, la fin des massacres et des bombardements des populations civiles, l'arrêt du génocide du peuple palestinien et la cessation des livraisons d'armes par la France en Israël.



(1) Le président de Tchéquie est un ancien dirigeant de l'OTAN. Au 2ème tour des présidentielles, il était opposé au milliardaire A. Babis, sortant, préféré de notre président des très riches. Il voulait « réformer » les retraites, et apparaissait dans le « Pandora Papers » avec... Zélinisky.

(2) En février, Macron déclare : « *Cher Gabriel Attal, je sais pouvoir compter sur votre énergie et votre engagement pour mettre en œuvre le projet de réarmement (7 fois prononcé !) et de régénération que j'ai annoncé (ça fleure bon son Vichy)* ». Réarmement ? ... jusqu'au ventre des femmes pour fournir la chair à canons. Message reçu 5/5 par le new global leader, d'où la course aux annonces : 10 milliards d'économies, puis vingt et même cinquante selon le « *socialiste* » Moscovici... des plus serviles.

(3) huit têtes de liste aux européennes ont signé une charte en « *soutien à l'Ukraine* », donc aux « *oligarques* »-capitalistes mafieux, qui dit : « *... appuyer la livraison à l'Ukraine de tous les armements nécessaires* », promouvoir « *la création d'un fonds de 100 milliards pour le réarmement de l'Europe* », et « *soutenir l'adhésion de l'Ukraine à l'UE* » que les États-Unis souhaitaient déjà depuis 1989.

(4) Exagération ? L'historien J. Chapoutot affirme à raison : « *Les élites étrangères ne font rien contre le nazisme tout simplement parce qu'elles adhèrent très largement (...) à tous les fondamentaux du monde nazi : le racisme, l'antisémitisme, le darwinisme social, l'impérialisme, le colonialisme, le capitalisme, tous ces « ISMES »-là, aucun d'entre eux n'est d'invention nazi...* »

Même si on ne le suivra pas quand il écrit que la raison d'être des démocraties est de promouvoir « *l'intérêt général et le bien commun* ». Les syndicalistes défendent les intérêts particuliers des exploités et la loi nazi qui détruit les conventions collectives se réfère dès la 1^{ère} ligne... au bien commun.

Au programme de guerre sociale de Macron et du MEDEF figure encore et toujours, la « réforme » de la protection sociale.

Extrait de l'éditorial de Claire Compain du retraité C.G.T.-FO 44, mars 2024 : « Jusqu'où iront-ils ? »

(...) Dans son discours de politique générale le 30 janvier dernier, Gabriel Attal en remet une couche : Nous considérons que la retraite doit toujours rester le fruit du travail et donc nous proposerons la bascule de l'allocation Solidarité Spécifique (ASS) au RSA et la suppression de cette allocation.

Non, monsieur Attal, la retraite dans les ordonnances de 1945 prend en compte les

périodes cotisées et les périodes durant lesquelles les assurés ont été empêchés de travailler (maladie, invalidité, maternité, service militaire...) assimilées à des périodes d'assurance auxquelles s'ajoutent les périodes de chômage avec la création de l'assurance chômage.

C'est la sécurité sociale de 1945 que Gabriel Attal remet en cause... C'est la contre révolution de Renaissance et de ses complices pluriels.

Les guerres impérialistes sont indissociables des plans de guerre sociale. Les militants syndicalistes ne doivent pas être les petits soldats des fauteurs de guerre. Contre Guesde, Jaurès avait raison.

L'Os a lu

Le lundi 26 février, à l'initiative d'Emmanuel Macron, une vingtaine de chefs d'Etat, chefs de gouvernement et ministres se sont réunis à Paris, avec un objectif principal, renforcer le soutien à l'Ukraine. A l'issue de cette réunion, le chef de l'Etat a déclaré : « *Il n'y a pas de consensus aujourd'hui pour envoyer de manière officielle, assumée et endossée des troupes au sol. Mais en dynamique, rien ne doit être exclu* », propos repris et assumés de nombreuses fois depuis. Le mercredi 28 février, c'est le Parlement européen qui a adopté une résolution appelant la Banque européenne d'investissement à abroger ses restrictions sur le financement de la production de munitions et d'armes. Thierry Breton, commissaire européen notamment chargé de la défense, s'est réjoui de cette décision en déclarant : « *Enfin, on va pouvoir rouvrir les moyens de financement de l'industrie de défense* ». Le 5 mars, le même Thierry Breton, a proposé une série de mesures visant à augmenter la production d'armement en Europe, « *premier pas vers une économie de guerre* », selon le journal financier l'Opinion. Le 18 mars, le ministère des Armées annonce que la centrale nucléaire de Civaux va s'engager dans la production de tritium, gaz indispensable à la fabrication des missiles nucléaires. Il est donc clair qu'une étape est franchie, que nous sommes en train de passer de déclarations va-t-en-guerre à une préparation active de la guerre. La palme des déclarations guerrières revient, haut la main, à un certain Dominique Giuliani, président de la fondation Robert Schuman, qui dans un éditorial de *Ouest-France*, daté du 29 février, déverse, bien au chaud dans son bureau douillet, toute sa hargne belliciste. Après un vibrant hommage rendu à l'Union européenne, qui a selon lui apporté à ses membres « *un État de droit envié, une prospérité inespérée et une stabilité inégalée* », D.Giuliani exhorte les pays membres de l'UE à préparer et à se préparer à la guerre contre la Russie. On peut lire dans cet éditorial très martial les phrases suivantes : « *La Russie nous défie... (...) la réponse européenne a jusqu'ici été très sage... (...). Mais n'a-t-elle pas été trop prudente?* ». Avant la conclusion de ce vibrant plaidoyer pour la guerre qui se termine par : « *il s'agit désormais de se réarmer pour être prêts à se battre si nécessaire* », on peut lire cette phrase qui donne tout le contenu de l'économie de guerre que le gouvernement entend installer pour des années : « *Nous devons investir massivement dans notre sécurité, fût-ce au détriment du confort de régimes sociaux généreux (souligné par l'OS). L'économie de guerre doit mobiliser toute la société européenne* ». On appréciera au passage la conception que ce combattant de salon se fait des régimes sociaux : ce que Giuliani appelle la générosité de ces régimes, générosité sur laquelle en économie de guerre il faudrait revenir, n'est autre que l'ensemble des droits et conquêtes que les travailleurs ont arrachés dans leur lutte de classe, cela ne procède bien sûr en rien d'une quelconque générosité de la classe dominante. La guerre, ce ne sont donc pas seulement des vies brisées, des drames humains effroyables pour les peuples qui la subissent, c'est aussi l'occasion, pour un capitalisme en crise, d'une

Opération « Open bar XXL »

L'ÉTAT PROVIDENCE



Interviewé au 20 Heures suite à sa sortie sur l'envoi de troupes au sol en Ukraine, Emmanuel Macron, affublé de sa tenue de « chef de guerre », a malicieusement rappelé ses propos d'août 2022 sur « la fin de l'abondance » et « de l'insouciance ». De sombres augures qui ne semblent pas concerner tout le monde... Ainsi, selon une étude du gestionnaire d'actifs Janus Henderson, en 2023, les dividendes versés par 40 grandes entreprises françaises, suivant une tendance mondiale, ont battu tous les records, atteignant 68,7 milliards de dollars (63,2 milliards d'euros). Soit une hausse de près de 10 % sur un an, permettant à notre pays, de loin au premier rang au sein de l'Union européenne, de conforter son statut de paradis des actionnaires. Charles-Henri Herrmann, directeur du développement France de Janus Henderson, précise, par ailleurs,

que : « *contrairement aux autres pays européens, ce ne sont pas les banques qui ont le plus contribué à la croissance des versements de dividendes en France, mais bien plusieurs secteurs tels que les biens de consommation ou encore l'industrie, ainsi que quelques sociétés comme Engie, qui a versé son dividende le plus important en dix ans* ». Un déluge d'opulence qui contraste donc, quelque peu, avec les habituels couplets sur la situation désastreuse de l'économie française et autres mythes sur l'origine de l'inflation, relayés par les professeurs je-sais-tout des plateaux télé... Pour couronner le tout, tandis que les entreprises du CAC 40 ont dégagé 145 milliards d'euros de bénéfices nets en 2023 – un chiffre légèrement supérieur à 2022, mais nettement plus que les 95 milliards d'euros en 2017 –, on apprend également que ces

dernières ont distribué pas moins de 30,1 milliards d'euros sous forme de rachats d'actions. Et le gestionnaire d'actifs de conclure sur une note d'optimisme, annonçant que ces versements devraient de nouveau croître pour l'année en cours. Il faut dire que le gouvernement Macron s'y emploie... Le voici donc qui brandit de nouveau la menace du déficit public, comme pour mieux nous préparer à de nouveaux sacrifices. Déficit, soit dit en passant, qu'il contribue lui-même à creuser en arrosant les grands groupes de près de 200 milliards d'euros par an... Alors que l'exécutif ouvre grand les vannes pour les marchands de canons, le Premier président de la Cour des comptes, Pierre Moscovici, avertit : un nouvel « effort » de 50 milliards d'euros d'économies sera nécessaire pour la période 2025-2027. Toujours plus avant dans la réalisation du vœu de Denis Kessler d'en finir avec les conquêtes ouvrières, dans la foulée, le Premier ministre, Gabriel Attal, annonce, au JT de TF1, sa volonté de réduire encore davantage la durée d'indemnisation de l'assurance-chômage... Nul doute que les « premiers de cordée » ont dû sabrer le champagne !

⁽¹⁾ Selon une étude de l'Institut de recherches économiques et sociales (Ires) et du Cersé (groupe de chercheurs de l'université de Lille).

Les J.O. de la honte



Amélie Oudéa-Castéra, la ministre des Sports, les avait déjà appelés à « faire un effort » en vue de cette grande « cause nationale » que constituent les Jeux olympiques de Paris 2024... Nous y sommes ! Jeudi 11 avril, 80 étudiants, logés dans les résidences du Crous de Paris, ont été sommés de quitter leur appartement. D'ici le 30 juin, ils seront, au total, pas moins de 3 000, à devoir faire leurs valises afin que des gendarmes et des journalistes puissent être hébergés pour la durée de la compétition. « *On se fait éjecter comme ça du jour au lendemain pour accueillir la police, je suis un peu sous le choc quand même* », témoigne ainsi Jeanne, étudiante en communication,

habitant depuis deux ans dans un 15m2 d'une résidence du 13e arrondissement. Relogée finalement dans le 18e, cette dernière, contrainte de rester sur Paris cet été pour travailler, pourra espérer revenir, une fois les JO passés, dans son appartement d'origine... ou pas ! Des déménagements à répétition qui constituent forcément, pour ces jeunes, un stress supplémentaire. « *Là, je suis vraiment fatigué, avec les cours, le travail, tous les projets que je dois rendre, devoir faire ça toute seule, c'est un peu compliqué* », se confie-t-elle. Pour le collectif La Rescrous, réunissant les étudiants opposés à ces expulsions, le choix d'un tel calendrier ne doit rien au hasard. Dans le but d'anticiper toute résistance, il s'agit de « *faire partir le plus vite possible pour ensuite au mois de juin être tranquille* », explique Jeanna, la porte-parole du collectif. « *Je pense que l'État aurait pu trouver d'autres logements à réquisitionner, plutôt que de venir déranger les étudiants, qui plus est boursiers. C'est quand même un scandale* », abonde Tommi, étudiant de master. C'est donc peu dire que les 100 euros et deux places pour les jeux, promis par le gouvernement, apparaissent

comme un maigre lot de consolation, et ce, alors que l'exécutif vient tout juste de décider une hausse de 3,5 % (250 euros par an) des loyers Crous pour la rentrée prochaine. Rappelons que plus d'un million d'étudiants se voient déjà contraints de sauter des repas faute de moyens... Dans le même temps, alors que ces JO apparaissent de plus en plus pour ce qu'ils sont, une manne pour les grands groupes et un formidable laboratoire de la destruction des droits collectifs, une petite musique commence, par ailleurs, à monter du côté de la macronie et de ses alliés... Faut-il y voir une réponse à la combativité des travailleurs, pour qui la grand-messe olympique n'éclipse pas les revendications ? Le 9 avril, le Sénat a adopté une proposition de loi, aux allures de coup de semonce, restreignant le droit de grève dans les transports sur certaines périodes, parmi lesquelles les « grands événements »... « *Plus vite, plus haut, plus fort* » comme le dit la célèbre devise ! Sauf qu'en l'occurrence, tout ceci n'a que peu à voir avec le sport...

⁽¹⁾ France Info, le 11 avril 2024.
⁽²⁾ Libération, le 10 avril 2024.

L'Os a lu

remise en cause des conquêtes de toutes les classes ouvrières. En Ukraine, la loi martiale a suspendu des pans entiers du code du travail, en France, l'économie de guerre, selon les souhaits de Giuliani, c'est, au nom de la défense du peuple ukrainien, la subordination totale de toutes les dépenses des services publics, hôpitaux, écoles... à l'économie d'armement. Alors que la nouvelle loi de programmation militaire pour la période 2024/2030, avec un budget de 413 milliards d'euros, est en augmentation de 40% par rapport à la période précédente, l'économie de guerre c'est encore 10 milliards d'euros de coupes dans le budget 2024, ce qui se traduit notamment par une véritable saignée dans l'enseignement, 700 millions supprimés dans les écoles, les collèges et les lycées, 690 millions dans l'enseignement supérieur, dans l'aide à l'accès au logement c'est 300 millions de moins. L'économie de guerre c'est encore 20 milliards d'économies annoncées dans le budget 2025, la Sécurité sociale étant particulièrement visée. Le *Figaro* du 7 mars annonce que « *les prochains mois promettent aux français des choix douloureux* ». Ils ne le seront pas pour tous, certains se frottent les mains et remplissent leurs poches. Selon les *Échos*, en à peine 4 ans, le CAC 40 a plus que doublé, le *Financial Times* du 25 février nous apprend que la guerre en Ukraine a permis une explosion des commandes de l'industrie d'armement, les actions de Dassault, Thales, Safran ont ainsi doublé en deux ans. Bien loin de la défense du peuple ukrainien, la guerre en Ukraine est avant tout une formidable aubaine pour les industries de l'énergie et de l'armement, et on comprend aisément que le mot paix ne fasse pas partie du vocabulaire de tous ceux qui, représentants des intérêts de ces monopoles, ont tout intérêt à ce que les massacres se prolongent. Ce n'est bien sûr pas le cas des travailleurs et de leurs organisations. Dès sa fondation, en 1948, on peut lire dans les statuts de la confédération CGT-FO que les syndicats Force Ouvrière affirment « *résolument leur volonté de paix* », et c'est donc en parfaite cohérence avec cette exigence, dans le respect des principes de la confédération depuis son origine, que de nombreux syndicats FO ont appelé et appellent à un cessez le feu, que ce soit en Ukraine ou à Gaza. Comme l'affirmait Jaurès, les guerres impérialistes ne sont pas des accidents, elles sont inhérentes au capitalisme, elles sont dans son expression la plus tragique la marque de l'irréductible contradiction entre les intérêts des exploités et des exploités. Les paroles de La Butte rouge, chanson écrite il y a un siècle, après la première guerre mondiale, expriment cet antagonisme, elles n'ont malheureusement pas vieilli :

**C'qu'elle en a bu, du beau sang,
cette terre
Sang d'ouvrier et sang de paysan
Car les bandits,
qui sont cause des guerres
N'en meurent jamais,
on n'tue qu'les innocents**